

Destinataires :
Tous les membres
Toutes les adresses FFP

LIEU / DATE Zurich, le 1 avril 2020
COMPÉTENCE Alois Gartmann
LIGNE DIRECTE 043 244 73 48
COURRIEL alois.gartmann@suissetec.ch

Covid-19 : informations du département de la formation

Madame, Monsieur,

Le coronavirus a aussi des répercussions sur les métiers suissetec. Vous trouverez ci-après un résumé des principales informations à ce propos :

Situation initiale

La crise liée au coronavirus ne doit pas conduire à une dégradation de la formation professionnelle. Les partenaires de la formation professionnelle élaborent ensemble des solutions afin d'éviter que le domaine ne pâtisse de cette crise. Sous la direction de l'organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 », ils ont ainsi mis en place un mode d'organisation des projets et ont constitué des groupes de travail. Ces derniers s'attachent spécifiquement à résoudre les défis concrets qui se posent dans le domaine de la formation professionnelle initiale. Les mesures sont mises en œuvre de façon concertée dans toute la Suisse. La priorité absolue continue d'être donnée à la santé et aux mesures de protection des personnes.

Interlocuteurs

Les entreprises formatrices, les centres de cours interentreprises et les écoles professionnelles s'adressent comme auparavant à l'office cantonal de la formation professionnelle. Les apprentis s'adressent à leur entreprise formatrice, à leur école ou à l'office de la formation professionnelle de leur canton.

Liens utiles

Formation professionnelle 2030

[Site Internet des partenaires de la formation professionnelle avec dernières actualités et autres liens](#)

CSFP – Conférence suisse des offices de la formation professionnelle

[Dernières informations des cantons](#)

suissetec.ch

[Dernières informations sur le coronavirus](#)

Procédures de qualification dans la formation professionnelle initiale – Solution proposée en consultation

Malgré la crise du coronavirus et comme les années précédentes, les apprentis doivent pouvoir obtenir leur CFC ou leur AFP à la fin de leur formation en 2020. Il en va de même pour la maturité professionnelle. Les partenaires de la formation professionnelle s'emploient activement à définir une procédure coordonnée à l'échelle nationale qui soit adaptée à la situation actuelle. Pour des raisons d'organisation, il faut éviter les chevauchements avec l'année scolaire 2020/2021. La qualité de la procédure de qualification (examen de fin d'apprentissage) doit être garantie.

Réduction de l'horaire de travail pour les apprentis

D'après la communication du Conseil fédéral du 20 mars 2020, le droit aux indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail a aussi été élargi aux apprentis et peut donc également s'appliquer aux centres CIE. Vous obtiendrez de plus amples informations à ce sujet auprès du service de l'emploi de votre canton.

Formation professionnelle supérieure

Les organes responsables des examens communiquent directement avec les candidats aux examens ainsi qu'avec les prestataires des formations continues, comme par exemple les centres de formation suissetec de Colombier et de Lostorf.

Les centres de formation informent quant à eux les élèves.

Les sessions sur le point de se terminer priment sur celles qui viennent de commencer ou celles qui n'ont pas encore débuté.

Recrutement de nouveaux apprentis

La situation actuelle entrave le déroulement normal de la procédure de sélection (stages, entretiens d'embauche, etc.). Un groupe de travail spécifique a été constitué pour élaborer différentes pistes de solutions dans les meilleurs délais (par exemple prolongation de la phase de recrutement, mesures de communication, etc.). Il est chargé d'examiner s'il est possible d'assouplir le début de la formation et si une entrée en apprentissage plus tardive est envisageable pour certaines branches.

Nous appelons nos entreprises, notamment celles qui forment des apprentis, à tenir compte de ceci : même pour l'année 2020/2021, il convient de recruter autant d'apprentis qu'auparavant. Toutes les entreprises continueront d'avoir besoin de personnel spécialisé. Il est donc dans notre propre intérêt de former la relève.

suissetec recommande de procéder comme suit :

- Veillez à ce que les prescriptions de l'OFSP soient respectées et ne prenez aucun risque.
- Continuez à chercher activement des jeunes pour les stages et soignez vos contacts. Informez les jeunes et leurs familles, en les avertissant par exemple lorsqu'un stage est possible et/ou comment vous pensez l'organiser.
- Prévoyez éventuellement des stages plus courts.
- Si nécessaire, repoussez les stages.
- Faites en sorte que les jeunes en stage passent moins de temps sur les chantiers. A la place, ils peuvent travailler plus longtemps à l'atelier ou au bureau.

- Utilisez tous les moyens électroniques fournis par suissetec : films sur les métiers, site Internet topapprentissages.ch, [chaîne YouTube](#), [Facebook](#), [Snapchat](#) ou [Instagram](#).
- Utilisez aussi des photos ou des vidéos de chantier ou nos nouvelles affiches pour ateliers sur les métiers de : [ferblantier](#), [installateur en chauffage](#), [installateur sanitaire](#) et constructeur d'installations de ventilation [montage](#) et [production](#). Vous pouvez aussi les obtenir aux formats A1 et A0 sur [l'Online Shop](#) de suissetec.
- Montrez-vous créatifs et imaginez des moyens originaux pour faire découvrir nos métiers aux jeunes.
- Lorsque vous emmenez un jeune en stage sur le chantier, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :
 - Veuillez consulter les parents ou les tuteurs au préalable. C'est à eux que la décision revient. S'ils s'inquiètent et ne veulent pas que le jeune aille sur le chantier, respectez leur choix.
 - Veillez à ce que le jeune soit toujours encadré par la même personne. Celle-ci doit bien évidemment montrer l'exemple quant au respect des prescriptions, et avant tout des prescriptions en matière de santé. Elle doit être consciente de la responsabilité que vous lui confiez.
 - Le jeune doit être informé par la personne qui l'encadre de toutes les mesures de sécurité et savoir comment les appliquer. Il est pertinent que vous assistiez, en tant que supérieur, à ces explications.
 - Remettez au jeune un petit set d'outils personnel – pas des outils déjà utilisés par d'autres employés. Et pourquoi ne pas en faire un cadeau que le jeune peut conserver après son stage ?
 - Si vous devez vous rendre sur le chantier en voiture, une distance de sécurité doit également être respectée dans l'habacle ! Si le site n'est pas trop éloigné, le jeune peut aussi s'y rendre directement.
 - Les pauses doivent se faire à l'extérieur, et toujours dans le respect de la distance de sécurité (au moins deux mètres).

Quelle que soit la manière dont vous organisez les stages, il est indispensable que vous respectiez en tout temps les prescriptions de l'OFSP. **La priorité est donnée à la santé et aux mesures de protection !**

En ces temps difficiles, nous vous souhaitons beaucoup de courage et de persévérance. Prenez soin de vous !

Avec nos meilleures salutations
Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)



Alois Gartmann
Membre de la direction
Responsable de la formation